Rubrique du Centre de liaison

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Inform'elles : bulletin d'information du Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura**

Band (Jahr): **- (1988-1989)**

Heft 24: **8 mars et dixième anniversaire**

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Rubrique du Centre de liaison

Rencontre des présidentes et responsables d'associations membres

Comme chaque année, toutes les présidentes et responsables des associations-membres du CL étaient invitées à se retrouver.

La rencontre avait lieu à Damvant à la Villa Cassandre; vingt-cinq représentantes d'associations eurent l'occasion d'échanger, de découvrir les activités si différentes d'une association à l'autre, afin de mieux s'apprécier, de créer des liens et davantage de solidarité. Pour certaines, ce fut aussi l'occasion de lancer des appels, de présenter des revendications voire de donner des informations : recrutement de membres, maintien de cours de formation ou recherche de personnes s'intéressant à une formation spécifique.

Les participantes furent enchantées de découvrir la Villa Cassandre et de faire la connaissance de ses animatrices.

Cette maison d'accueil et de formation est un lieu qui se veut exclusivement réservé aux femmes, le désir de ses responsables étant de réactiver l'élément féminin, de lui conférer son identité, afin qu'une véritable union soit possible avec l'élément masculin. Dans ce but, les responsables s'activent à développer une féminité dynamique, indépendante, responsable et exigente.

Cette rencontre donna envie à plus d'une participante d'y prévoir un éventuel séjour sous forme de séminaire ou de vacances.

La femme et l'AVS

Lors de l'Assemblée générale du Centre de liaison en octobre 1988, Marie-José Chevalley, chargée de cours à la Faculté de droit, à Genève, nous donna une conférence sur la Femme et l'A.V.S. Ce thème trop peu connu de la majorité des femmes avait été étudié par le comité du CL en vue de la 10ème révision. Il fait l'objet d'un dossier publié en avril 1989 par le CL. Il contient un résumé de la conférence de Marie-José Chevalley ainsi que diverses informations sur la situation actuelle (financement, certificat d'assurance, compte individuel, explication du calcul des rentes) et des propositions de modifications. Des fiches explicatives sur les prestations et les cotisations intéressant plus spécialement les femmes complètent ce document.

Ce matériel est à disposition (prix : fr. 25.--) de toute personne intéressée. On peut l'obtenir auprès de Blandine Pfund qui a permis sa réalisation. (tél : 066/22.96.14).

Allocations familiales

Dans le cadre de la consultation que l'administration a organisée sur la révision de la loi sur les allocations familiales aux salariés, plusieurs associations avaient demandé que les allocations soient versées directement à l'époux qui voue tous ses soins à l'éducation des enfants et au ménage. L'allocation étant octroyée pour favoriser l'éducation, l'entretien, l'accueil des enfants, il paraissait normal au CL et à ses associations-membres qu'elle soit versée à celui des époux qui assume en majeure partie cette tâche. De plus cela aurait été une forme de reconnaissance du travail éducatif et ménager effectué dans les familles.

Convaincu de cette nécessité, le CL au nom de ses associations, adressait le 17 février 1989 une lettre à tous les Parlementaires de la République et Canton du Jura les priant de soutenir cette proposition qui leur avait été faite également par la députée Liliane Charmillot. Cette proposition revendiquait la reconnaissance du travail de celles qu'on appelle les "femmes au foyer" et proposait de verser les allocations directement à l'épouse ou l'époux qui voue ses soins à l'éducation des enfants et au ménage.

Malheureusement, sous prétexte de diverses difficultés, craignant les complications administratives, le refus fut net et catégorique. Déçu du peu d'impact de sa revendication, le CL continuera pourtant de manifester et de revendiquer avec et pour les femmes afin de persévérer dans le but d'améliorer leur statut.

Journée sur les «Moyens d'expressions violents»

Le Centre de liaison est en train d'organiser activement une journée de réflexion ayant pour thème "MOYENS D'EXPRESSIONS VIOLENTS". Elle se déroulera le 2 décembre, au Gros-Seuc, à Delémont.

Le matin, la conférencière Linda Giacometti cernera le thème de la violence dans tous les domaines et sous tous ses aspects.

Après le repas, quatre ateliers seront proposés :

1. "NOTRE VIOLENCE AU QUOTIDIEN"

Cet atelier a pour but de reconnaître, d'analyser, de canaliser et de gérer la violence et sa propre violence.

2. "SOS PARENTS-ENFANTS"

Les thèmes de l'enfance maltraitée, des rapports de force et de la détresse des parents y seront notamment abordés. Cet atelier devrait pouvoir déboucher sur la création de centres permettant un encadrement adéquat des enfants et des parents en situation conflictuelle.

3. "VIOLENCE FEMME ET SOCIETE"

La violence sous toutes ses formes à l'égard des femmes y sera traitée : médias, publicité, harcèlement sexuel, etc.

4. "SAUVEGARDE DE LA NATURE" (création)

Cet atelier aura pour mission d'analyser les agressions contre la nature et la création en général et les moyens d'y remédier.

La journée se terminera par le rapport des quatres ateliers, suivie d'une synthèse.

Les personnes intéressées et les associations qui désirent collaborer à l'organisation de cette journée sont priées de prendre contact avec Mariethé Aubry Mertenat (tél. 032/93.27.87).

L'Assemblée générale du Centre de liaison a été fixée au 25 octobre 1989, "Chez Minet" à Boécourt.